

# NOUVELLE LÉGISLATION CANTONALE SUR LES DÉCHETS ET TRI DES DÉCHETS DE CUISINE

Matthieu Raeis, chef du secteur déchets

Donatella Vretenar Sabelli, ingénieure en gestion des déchets



**NOUVELLE LÉGISLATION  
CANTONALE SUR LES DÉCHETS  
LOI SUR LES DÉCHETS (LDÉCHETS)**

Donatella Vretenar Sabelli

# LES 3 GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION DES DECHETS

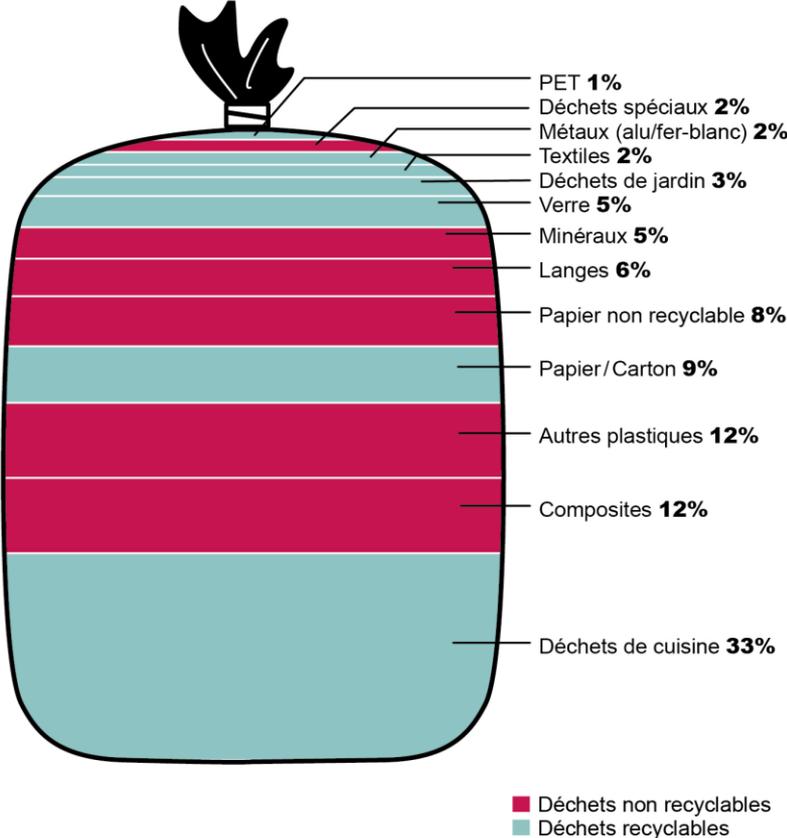
## 1. **Limiter** la production de déchets



## 2. **Recycler** le plus possible de déchets **en tant que matière**

## 3. **Incinérer exclusivement** les déchets non recyclables (aux Cheneviers)

# COMPOSITION DE LA POUBELLE GENEVOISE EN 2019



Dans le graphique ci-dessus, les denrées alimentaires intactes ou presque sont incluses dans les « déchets de cuisine » et les capsules de café sont incluses dans les métaux.

## OBJECTIFS CANTONAUX

**Diminuer la quantité  
des déchets incinérables  
des ménages à fin 2025**



Trier plus pour arriver à  
160 kg/hab/an

PLO en 2021 = 169.2 kg/hab/an

autres communes genevoises = max 269,5 min 142,4 kg/hab/an

**Améliorer la qualité des fractions de  
déchets urbains triés à la source**



Trier mieux avec  
moins d'erreurs



## TOUJOURS PAS DE "TAXE POUBELLE"

Coûts de collecte et d'élimination des déchets des ménages assurés par les communes genevoises au travers des recettes générales des communes



cependant

Pleine application du principe de "pollueur-payeur" pour les entreprises.



.... MAIS

**NOUVEAUTE**

**OBLIGATION DE TRIER**

*Les particuliers, les entreprises et les administrations publiques doivent trier à la source, en vue de la collecte séparée, les fractions valorisables pouvant faire l'objet d'une valorisation matière.*

- ✓ les biodéchets (cuisine et jardin)
- ✓ le papier et le carton
- ✓ le verre
- ✓ l'aluminium }  
✓ le fer-blanc }  
✓ les bouteilles de boisson en PET



Le solde = incinérables  
(ordures ménagères)

- ✓ les déchets spéciaux (les piles et les batteries, néon etc..)
- ✓ les appareils électronique et électriques

A ne pas mélanger  
avec les autres  
fractions y compris  
les incinérables

## CONSEQUENCES de l'obligation de tri :

**Les occupants des immeubles doivent avoir à disposition les infrastructures nécessaires pour leur permettre de trier**



*Les propriétaires d'immeuble doivent :*

- *Mettre à disposition des locaux "poubelle" pour le porte-à-porte*
- *Mettre à disposition les containers en nombre suffisant pour le tri et la collecte*

*Ils peuvent être exemptés de cette obligation, avec l'accord de la commune*



... et les citoyens (ménages et entreprises) doivent trier correctement



*Les producteurs des déchets doivent :*

- *Trier ses déchets selon les modalités indiquées par la commune*



- *Déposer chaque fraction de déchets dans les bons containers*



## Pour bien trier il faut savoir comment le faire

Dans la chaîne de la gestion des déchets, par leur rôle, **les responsables d'immeubles** sont le maillon entre les citoyens et les entreprises de collecte des déchets.



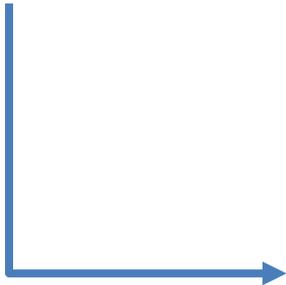
*Non seulement entretenir les locaux et les containers mais surtout ils sont des interlocuteurs indispensables pour les habitants.*

***Sensibilisation et information de proximité***

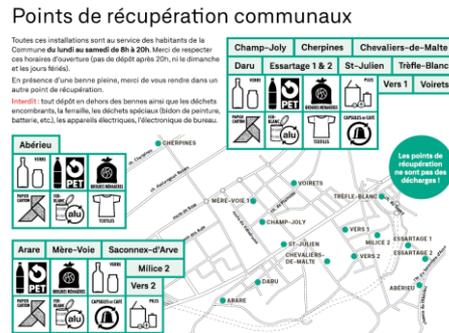
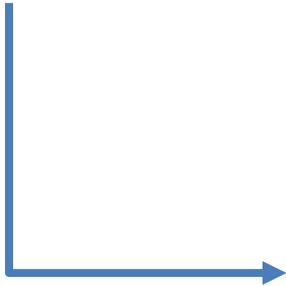


# L'information est indispensable pour éviter des erreurs

Donner régulièrement au ménages des informations claires et savoir répondre aux questions



Donner aux nouveaux habitants des informations ciblées



# TRI DES DÉCHETS DE CUISINE

Matthieu Raeis

Je prépare  
du terreau  
genevois

avec toutes mes  
épluchures!



A toi de trier!

Les communes et l'Etat de Genève

Je chauffe  
les ménages  
genevois.

Ça me donne  
la patate!



A toi de trier!

Les communes et l'Etat de Genève

Mon nouveau  
sac sans  
fuites

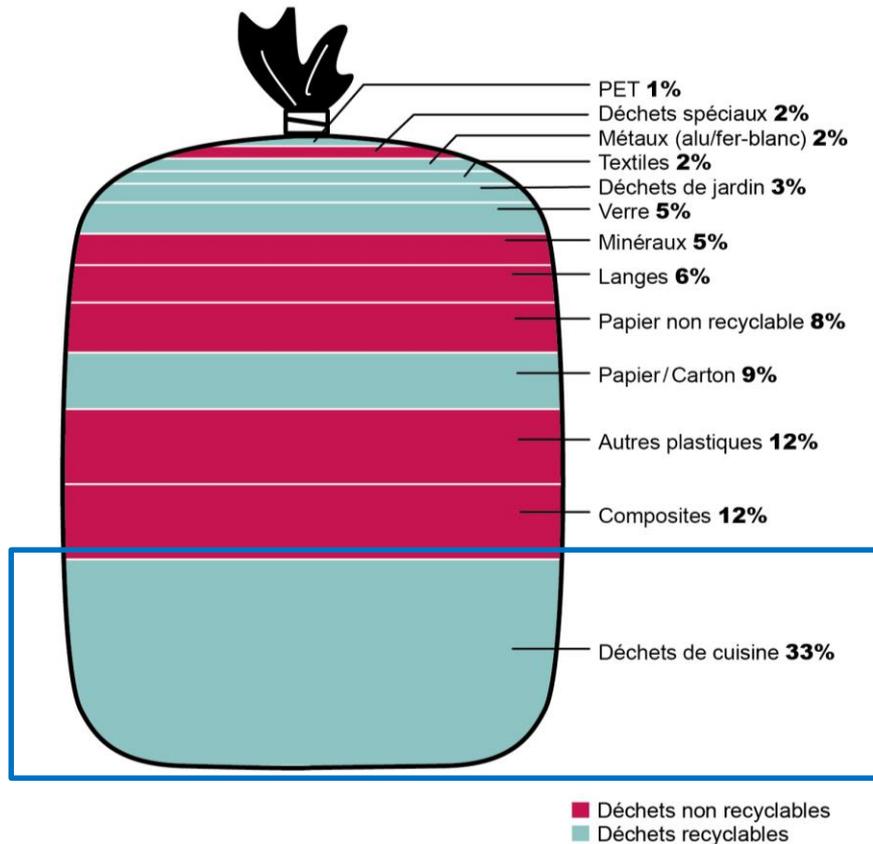
notre bon  
compost ensuite!



A toi de trier!

Les communes et l'Etat de Genève

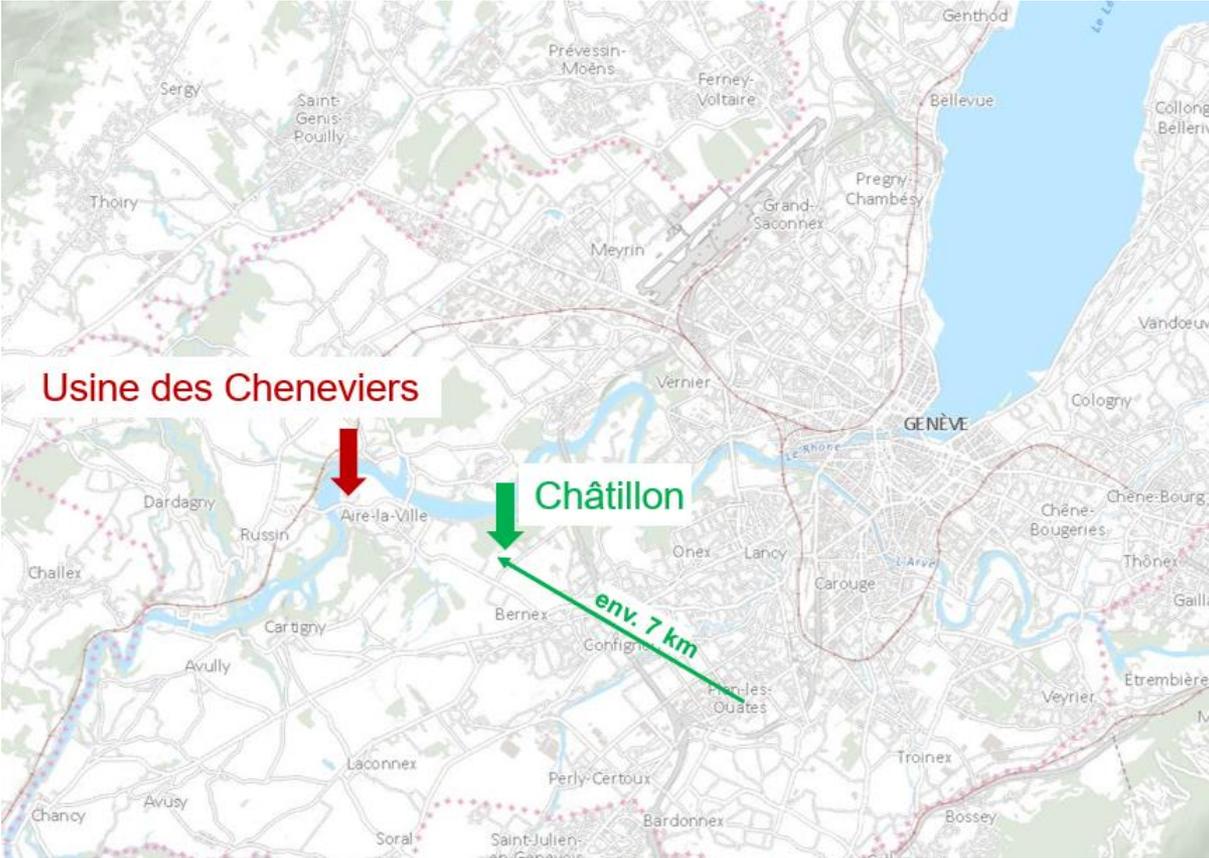
## De quelle quantité parle-t-on?



➔ Environ 140 kg / ménage !

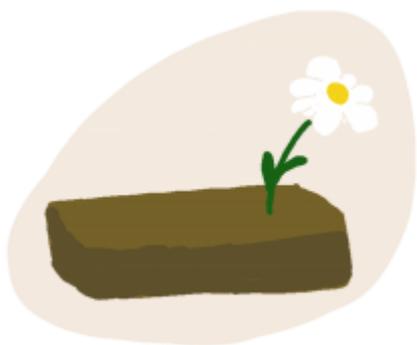
# 4 bonnes raisons de trier les déchets de cuisine

## 1. Production **d'énergie** locale et renouvelable



## 4 bonnes raisons de trier les déchets de cuisine

1. Production **d'énergie** locale et renouvelable



2. Production de **compost** de qualité pour les particuliers et les agriculteurs genevois



3. Des déchets qui **ne brûlent pas!**



4. Ce n'est **pas compliqué** et ça économise de l'argent !

## Les points importants

1. **Jamais de plastique** ! Il pollue le compost!



2. Tous les déchets **issus de la cuisine** (préparation, restes, viandes, poissons...)

3. Des (petits) **containers propres**, sortis fréquemment

## Avez-vous des questions?

# oui



# non





*Merci pour votre attention  
et votre engagement  
pour améliorer le tri à  
Plan-les Ouates*

